



ASCO-Assurance des soins

1. Procédure en cas de maladie

Si la personne assurée recourt à un prestataire de services (médecin, hôpital, pharmacie, etc.), l'employeur veille à la perception, auprès du travailleur, du montant forfaitaire au titre de la franchise et de la quote-part. Ce montant sera ensuite transféré immédiatement sur le «compte franchise ASCO/SWICA Direction générale, Winterthour» à l'aide du bulletin de versement joint. L'employeur informera simultanément le prestataire de services de la couverture d'assurance existante auprès de SWICA.

2. Participation aux coûts

La participation aux coûts des assurés est régie par les dispositions légales en la matière et les dispositions convenues.

3. Information lors de l'entrée en fonction

L'employeur informe les personnes assurées de cette réglementation lors de leur entrée en fonction en insistant sur le fait que la personne assurée doit aviser immédiatement l'employeur de tout traitement médical ou hospitalier (voir procédure au verso).

4. Allocation des prestations d'assurance

Les prestations d'assurance sont remboursées conformément aux réglementations cantonales.

ASCO
Association suisse des cafés-concerts, cabarets, dancings et discothèques, Zurich

Jürg König,
Président

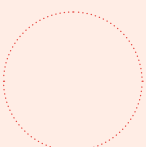
SWICA
Organisation de santé
Winterthour

Alessandro Mileti,
Responsable vente

SWICA Organisation de santé, Direction régionale Winterthour
Service clientèle ASCO, Konradstrasse 15, 8401 Winterthour, Tél. 052 224 57 33, Fax 052 224 57 35

▼▼▼ Vor der Einzahlung abzutrennen / A détacher avant le versement / Da staccare prima del versamento ▼▼▼

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta	+ Einzahlung Giro +	+ Versement Virement +	+ Versamento Girata +
Einzahlung für / Versement pour / Versamento per SWICA Krankenversicherung AG GD Rechnungswesen 8400 Winterthur CH62 0900 0000 8405 4156 9	Einzahlung für / Versement pour / Versamento per SWICA Krankenversicherung AG GD Rechnungswesen 8400 Winterthur CH62 0900 0000 8405 4156 9	Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento	
Konto / Compte / Conto 84-54156-9 CHF [][][][][][][][] . [][]	Konto / Compte / Conto 84-54156-9 CHF [][][][][][][][] . [][]	Einbezahlt von / Versé par / Versato da	
	105		



Die Annahmestelle
L'office de dépôt
L'ufficio d'accettazione

840541569>

840541569>

MAG/05.2020

105.001

441.02

Procédure en cas de traitement médical

